

KONINKLIJKE BELGISCHE BILJARTBOND V.Z.W. FEDERATION ROYALE BELGE DE BILLARD A.S.B.L.

Affilié - Union Mondiale de Billard

Aangesloten bij - Confédération Européenne de Billard

- Comité Olympique et Interfédéral Belge

- Belgisch Olympisch en Interfederaal Comité

Zettel/Siège: Café Marie-Thérèse, Martelarenplein, 1 à 3000 Louvain



Procès-verbal de la réunion du comité régional L/Lux

Réunion du	17-09-18	Présents	J.Lemaire, F.Bosseloirs, J.Groenen, F.Docquier
Rapport N°	117	Excusés	
Ouverture	19h35	Absents	
Clôture	22h40	Invités	Ch.Jeuneau, R.Monnissen

1) Rapport du président

- Mr Lemaire signale qu'une nouvelle assemblée générale devra être convoquée! Cette décision vient du Conseil d'administration qui, suite aux plaintes déposées pour vice de procédure par Mr Lemaire et Mme Docquier, a décidé que l'assemblée du mois de juin était nulle et non avenue et que toutes les procédures devaient être recommencées.
- La date du 24 janvier 2019 est retenue pour cette AG? (voir disponibilité de la salle)
- Une convocation parviendra à tous les présidents de clubs prochainement ainsi que les appels aux candidatures:
 - pour les membres effectifs
 - pour les membres du comité régional

Il a été décidé, à la réunion, que le Président Régional serait élu par le comité régional, ce, en présence de Mr Monnissen. (voir art.20 des statuts FRBB et art. 9.1.1. du ROI)

<u>Pour les membres effectifs:</u> leurs candidatures devront parvenir au secrétaire régional avec copie au Président. Elles seront accompagnées d'un CV billard ainsi qu'une lettre de motivation. Il y a 2 places vacantes + 2 réserves: ils seront élus à la majorité simple et classés par ordre décroissant.

<u>Pour les membres du comité régional</u>: leurs candidatures devront parvenir au secrétaire régional avec copie au Président. Elles seront accompagnées d'un CV billard ainsi qu'une lettre de motivation. Il y a 10 places vacantes (avec ou sans fonction au sein du comité) Ils seront élus à la majorité simple.

- Mr Debièvre est invité à la réunion du CdA, le 18/09/2018, pour lui donner des explications sur les procédures à respecter et de l'informer de la décision prise par le CdA, suite aux plaintes pour fautes de procédure.
- <u>FORADO2</u>: à notre réunion, assistait Mr Robert Monnissen (secrétaire national, membre du CdA et responsable de la base de données de la FRBB-KBBB)

 Le secrétaire régional fait remarquer, à Mr Monnissen que, pour l'adresse internet du site fédéral, celle-ci n'est pas correcte: il y a un "s" en trop (http s..)

 Il fait, aussi, remarquer que le Forad02 comporte de multiples fautes de français (mauvaises tournures de phrases) ainsi que des fautes d'orthographe.

 Mr Monnissen s'en étonne car on ne lui a rien signalé dans les autres régions: il se

charge de vérifier et nous tient au courrant de la suite. Il signale, à Mr Groenen, qu'il lui a fait parvenir, début juillet ainsi que Mme Docquier, un Forad02 corrigé. (orthographe) Il est fait remarque, également, au secrétaire régional, que certains Forad02 ont été envoyés, au National, non signés de sa main. (remarque acceptée par le secrétaire régional)

2) Rapport du Secrétaire:

- R.A.S.

Rapport de la trésorière:

- Elle déplore la parution ,sur le site de FRBB L/Lux ainsi que sur Facebook, d'une note d'information, reprenant entre autres le montant du résultat de la saison 2017/2018.
 Cela ne se fait pas: Françoise a eu des réactions du National avec beaucoup de points d'interrogation.
- Elle fait aussi la remarque, au secrétaire régional, de ses réponses désobligeantes à certains courriers de membres et ,cela, la concernant : pour Mr Groenen, c'est de l'humour!

4) Rapport du D.S.R.

- Cas Solheid: le D.S. demande à ce que le CR augmente l'amende, de Mr Solheid, des frais de mise en demeure (arrêt de la procédure, suite aux différents mails envoyés par P.Solheid où il déclarait qu'il n'y avait que sa vérité qui prônait et qu'il ne payerait jamais et, donc, pas d'envoi de frais de mise en demeure.)

Maintenant, le CR reçoit une demande de grande carte de sa part, après paiement de son amende (20,00€) par le BC St-Séverin.

Pas de décision prise à ce jour par le CR, mais le DSR met son veto pour la grande carte. Le DSR signale, également, que si la grande carte est accordée à Mr Solheid, il démissionnera!

Le secrétaire signale que si la mise en demeure n'a pas été envoyée, le CR ne peut réclamer ces frais supplémentaires.

Mme Docquier propose de rédiger un courrier pour expliquer la position du CR sur cette affaire.

- Avant-coureur de la coupe du bourgmestre de St-Séverin: suite à des modifications sur cet avant-coureur, le DS signale que les avant-coureurs approuvés doivent être envoyés dans les clubs <u>avec</u> les modifications apportées par le DSR.
- Amendes

BC Herstalien: 2,50€ pour feuilles de matches erronées (reprise en trop)
BC Rochefort : 2,50€ pour feuilles de matches erronées (inversion des moyennes)

- Feuilles de matches:

Pour les matches individuels ainsi que pour les matches par équipes, les feuilles de matches et la feuille récapitulative doivent TOUTES être envoyées ET signées au DS responsable de la compétition.

5) Liberté des billards

- R.A.S.

6)	Coupe des régions					
	- Comme responsable de la CdR, je pense que c'est une con feuilles de matches en plus de la feuille récapitulative. Depuis que je gère cette compétition (2010), je n'ai jamais solution (envoi des feuilles de matches)	·				
7)	Commission Régionale Jeunesse					
8)	Commission Régionale d'Arbitrage					
	- Afin d'étoffer notre équipe d'arbitresnationaux et régiona de passer arbitre doivent se mettre en contact avec França (jlemairebillard@gmail.com) Tout le monde est le bien venu! Contacter Mme Docquier F.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
9)	<u>Informations et divers</u>					
	Mr J.Lemaire suggère que, concernant l'envoi des feuilles de matches et feuille récapitulative, seule la feuille récapitulative est envoyée, <u>signée</u> , au responsable de la coupe des régions Les feuilles de matches <u>signées</u> seront conservées par les clubs, en cas de litige.					
	Prochaine réunion du comité régional : <u>jeudi 18 octobre 2018</u> à 19h30					
	Sujets et/ou questions doivent être adressés au secrétaire régional pour le 16 octobre au plus tard.					
VISA	Le Président	Le secrétaire <mark>rédigé par F.Docquier</mark>				
	J.Lemaire	J.Groenen				

MERCI DE M'AFFICHER DANS TON CLUB